



LE QUESNOY
VILLE FORTE

TARIF: 2€ LA SEMAINE



STAGE SPORTIF

A LA DECOUVERTE DU SPORT EN S'AMUSANT!

DU 21 AU 25
OCTOBRE
2024

10h30-12h00

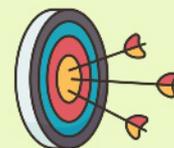
GRANDE SECTION / CP / CE1



SALLE
MICHEL
BERNARD

14h00-16h00

CE2/CM1/CM2



PROGRAMME

DU LUNDI 21 AU VENDREDI 25 OCTOBRE 2024

TARIF: 2€ LA SEMAINE

Lundi 21 octobre : Athlétisme et Football

Mardi 22 octobre : Handball et Jeux de Lutte

Mercredi 23 octobre: Volley Ball et Badminton

Jeudi 24 octobre : Jeux d'adresse et Basket Ball

Vendredi 25 octobre : Parcours sportif et Jeux collectifs

INSCRIPTION POUR LA SEMAINE

Par Mail : s.dupont@lequesnoy.fr (joindre impérativement la fiche d'inscription et l'attestation d'assurance en pièce jointe)
Une confirmation d'inscription vous sera envoyée

Pour le règlement, merci de mettre les deux euros dans une enveloppe au nom de votre enfant pour le premier jour du stage

Permanence en Mairie: Le Lundi 14 octobre 2024 de 9h00 à 12h00

DÉROULEMENT

Lieu : Salle Michel Bernard

Centre Lowendal - Rue Juhel - 59530 LE QUESNOY

Prévoir une bouteille d'eau avec son nom dessus





ENFANT

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE:

CLASSE :

ECOLE :



AUTORISATION

DROIT A L'IMAGE:

J'AUTORISE:

JE N'AUTORISE PAS

AUTORISATION DE SORTIE.

MON ENFANT EST AUTORISE A REPARTIR SEUL(E)

OUI

NON

PERSONNE AUTORISÉE

À REPRENDRE L'ENFANT



FAMILLE

RESPONSABLE DE L'ENFANT

.....

.....

ADRESSE POSTALE

.....

.....

N° DE SECURITE SOCIALE

.....

NUMERO DE TELEPHONE

.....

.....

ADRESSE MAIL

.....

MUTUELLE :.....

**EN SOUMETTANT CE FORMULAIRE, J ACCEPTE QUE LES
INFORMATIONS SAISIES SOIENT EXPLOITEES DANS LE CADRE DE
CE STAGE SPORTIF**

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Le stage est réservé aux enfants de Le Quesnoy ou scolarisés dans les écoles de Le Quesnoy
- Si les parents ne sont pas joignables, l'organisateur a l'autorisation de prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident
- L'enfant doit être amené et confié aux animateurs présents à l'entrée du stade
- Les enfants ne sont plus sous la responsabilité des animateurs lorsque le créneau horaire est terminé
- Un mauvais comportement, ou dégradation du matériel, peut entraîner une exclusion du stage
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou dommage causé aux objets personnels
- L'inscription ne prend effet qu'après réception d'une attestation d'assurance pour les activités extra-scolaires et de la participation de 2€ (à donner le premier jour du stage dans une enveloppe au nom de l'enfant)

DATE.....SIGNATURE PRECEDEE DE LA MENTION "LU ET APPROUVE"